

AVIS PUBLIC

CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE ROUSSILLON

Calendrier des séances ordinaires de l'année 2022

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice des services administratifs et financier et secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de Comté de Roussillon, que le Conseil de la MRC a adopté par la résolution numéro 2021-11-248, le 24 novembre 2021, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2022.

MRC DE ROUSSILLON	
Séances ordinaires	
26 janvier 2022 à 17 heures	29 juin 2022 à 17 heures
23 février 2022 à 17 heures	31 août 2022 à 17 heures
30 mars 2022 à 17 heures	28 septembre 2022 à 17 heures
27 avril 2022 à 17 heures	26 octobre 2022 à 17 heures
25 mai 2022 à 17 heures	23 novembre 2022 à 17 heures

Les séances se tiendront à la salle du Conseil de la MRC de Roussillon, située au 260B, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

Avis donné à Saint-Constant, ce 30 novembre 2021.



Colette Tessier
Directrice, services administratifs et financiers
Secrétaire-trésorière adjointe